



EJ : **FO JUSTICE** TIRE LA SONNETTE D'ALARME !

Dans un contexte où nos établissements pénitentiaires des Hauts-de-France sont confrontés à une surpopulation carcérale chronique et à un manque criant d'effectifs, les services du PREJ subissent de plein fouet les conséquences de cette crise structurelle.

FO Justice tient à saluer le travail acharné des collègues des PREJ qui répondent présents, jour après jour, accomplissant des missions toujours plus nombreuses et dans des conditions de plus en plus dégradées.

Au sein de l'ARPEJ, la situation devient critique également : les agents enchaînent les journées sans répit, et les "impossibilités de faire", c'est-à-dire les missions annulées faute d'effectifs disponibles, se multiplient.

Malgré ces IDF et les incitations à privilégier la visioconférence, nos collègues croulent sous les extractions, les heures supplémentaires explosent et les doubles missions deviennent la règle au détriment de la sécurité et de la santé des personnels.



L'ouverture du premier QLCO à Vendin-le-Vieil a eu des conséquences importantes sur l'activité de l'ARPEJ, mais également sur les ERIS, déjà fortement sollicités.

Cette montée en charge impacte directement la gestion des extractions judiciaires, mettant encore davantage sous tension les équipes des PREJ.

Par ailleurs, la censure par le Conseil constitutionnel du recours systématique à la visioconférence pour les détenus de la criminalité organisée a provoqué une explosion des réquisitions, aggravant une situation déjà intenable.

Et nous le disons sans détour : la magistrature ne joue pas totalement le jeu.



Le recours à la visioconférence reste nettement insuffisant, malgré les nombreuses notes et rappels émis par la DSJ et la DAP.

Il est plus que nécessaire que chacun prenne conscience des contraintes des uns et des autres.

FO Justice en appelle à nos responsables politiques pour qu'ils agissent enfin et imposent un usage cohérent et adapté de la visioconférence.

La situation est d'autant plus préoccupante que notre interrégion a déjà connu deux accidents dramatiques sur la route ! Ces drames rappellent à quel point la fatigue, la surcharge et la pression constante mettent en danger nos collègues.



Préserver la santé et la sécurité de nos agents est notre seule boussole.

FO JUSTICE ALERTE : SI NOS DIRIGEANTS NE PRENNENT PAS RAPIDEMENT LA MESURE DE LA SITUATION, C'EST TOUT LE DISPOSITIF DES EXTRACTIONS JUDICIAIRES QUI RISQUE DE S'EFFONDRE.

La mise en place tant attendue des escortes à Sécurité Renforcée (ESR), censée sécuriser les escortes de niveau 3, viendra inévitablement alourdir encore davantage la charge déjà insupportable qui pèse sur les agents des PREJ.

Il est indispensable que des moyens humains et matériels supplémentaires soient octroyés à nos services afin de leur permettre de fonctionner correctement et en toute sécurité.

Dans l'attente d'une réévaluation des effectifs et des moyens alloués aux PREJ, **FO Justice** exige :

- La fin des doubles missions abusives
- Que toutes les missions de présentation judiciaire de plus de 400 Km se fassent obligatoirement sur deux jours et sur la base du volontariat.
- Une reconnaissance pleine et entière du travail accompli par ces agents, maillons essentiels du bon fonctionnement de la chaîne judiciaire.

FO JUSTICE PRÉVIENT QU'EN L'ABSENCE DE MESURES CONCRÈTES ET IMMÉDIATES, NOUS PRENDRONS NOS RESPONSABILITÉS TRÈS PROCHAINEMENT.

L'UISP **FO Justice** des Hauts de France – le 17 octobre 2025

